

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 337

présenté par
M. Véran

ARTICLE 45

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – À la première phrase du premier alinéa de l'article L. 162-1-14-2 du code de la sécurité sociale, le mot : « second » est remplacé par le mot : « deuxième ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.